

PLAN ANNUEL D' ACTIONS 2020

SCHÉMA PLURIANNUEL D' ACCESSIBILITÉ

INTRODUCTION

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

SCHÉMA PLURIANNUEL

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel général d'accessibilité pour les administrations).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et application de Issac a été publié le [date de publication] et est disponible à la consultation à cette adresse : <https://www.issac.fr/accessibilite>

PLAN ANNUEL

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l'année courante ainsi que l'état de suivis de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2020 associé au schéma pluriannuel 2020 – 2023.

Il comporte un tableau récapitulatif des actions qui ont été ou seront mises en oeuvre en 2020, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

MISES À JOUR

Ce plan est susceptible d'être mis à jour sans préavis. La version en ligne est la seule version qui peut faire référence.

- Aucune mise à jour

CONTACT

Toute question doit être adressée par mail à l'adresse suivante :

mairie@issac.fr

PLAN ANNUEL 2020

Opérations

Type	Action	Détails	Mise en œuvre	Réalisé
Schéma pluriannuel 2020-2023	Mise en place	Étude et mise en place	Septembre 2020	
Plan annuel 2020	Mise en place	Étude et mise en place	Septembre 2020	
Audit RGAA	Investigation complète	Audit site web www.issac.fr	Septembre 2020	
Formation		Formation des rédacteurs du site www.issac.fr	Septembre 2020	